EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 83

PROJET D'AVENANT N°1 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE VILLE - LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX, ASSOCIATION LOCALE AUVERGNE (LPO AUVERGNE)

Par délibération du 05 janvier 2016, le Conseil Municipal a donné son accord pour signer une convention pluriannuelle avec la Ligue pour la protection des oiseaux, association locale Auvergne, pour une durée de 3 ans soit 2016-2018.

Dans le cadre de cette convention, une subvention annuelle de 16 000 € est allouée, inscrite au budget 2017.

Cette convention peut être complétée, chaque année, par un avenant après concertation avec les services municipaux concernés.

Le projet d'avenant n°1, ci-joint, précise les actions pour 2017 autour des trois orientations de la convention :

- Axe 1 – Sites « refuge LPO » de la ville
- Axe 2 – Etudes des populations des espèces dites nuisibles
- Axe 3 – Intégration des oiseaux et de la biodiversité dans la ville.

Compte-tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission d'autoriser :

- La signature de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle entre la Ville et la LPO Auvergne, association locale Auvergne,
- Le versement de la subvention annuelle

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29 décembre 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Ecologie urbaine,
Développement Durable,
Eau et Assainissement

Nicolas BONNET

Projet d'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle Ville- LPO, association locale Auvergne approuvée par le conseil municipal du 05 janvier 2016

ENTRE

La Ville de Clermont-Ferrand, représenté par son Maire, habilité à signer le présent avenant par délibération du Conseil municipal en date du XX/XX/XXXX
ci après dénommée « La Ville de Clermont-Ferrand »

Et

la LPO , ligue pour la protection des oiseaux, association locale Auvergne, représentée par Chantal GUELIN, en sa qualité de Présidente selon délibération du bureau en date du 05 décembre 2015

ci-après dénommée « LPO, association locale Auvergne»,

PROJET

Rappel-Préambule

L'objet de la convention tri annuelle entre la LPO, association locale Auvergne, et la Ville de Clermont-Ferrand signée le 06/01/2016 est de mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations des politiques publiques menées par la Ville, le programme d'actions décliné en 3 orientations :

- Axe 1 - Sites « refuge LPO » de la ville
- Axe 2 - Etudes des populations des espèces dites nuisibles
- Axe 3 – Intégration des oiseaux et de la biodiversité dans la ville

Article 1 : Objet de l'avenant

Cet avenant a pour objet de préciser le programme défini dans la convention en date du 06/01/2016 (pour l'année 2017) selon les différents axes mentionnés ci-dessus et de fixer le montant de la subvention annuelle allouée à la LPO,association locale Auvergne, par la Ville de Clermont-Ferrand au titre de l'année 2017.

Article 2 : Programme d'actions proposé par l'avenant n°1

- Axe 1 - Sites « refuge LPO » de la ville
 Les refuges LPO offrent la possibilité de mettre en place une démarche exemplaire et reconnue à travers des méthodes de gestion d'espaces verts respectueuses des équilibres écologiques.

- Axe 2 - Etudes des populations des espèces dites nuisibles (corbeaux, pigeons, étourneaux, pies…)
 La LPO, association locale Auvergne, accompagne les services de la Ville de Clermont-Ferrand dans la gestion des espèces dites nuisible sur l'espace public pour trouver ensemble des solutions durables.
 Elle intervient notamment sur la gestion des espèces dites nuisibles à travers :
 - l'accompagnement de la ville pour l'installation de nichoirs à faucons pélerins
 - des actions de sensibilisation auprès des habitants
 - le suivi et la cartographie des populations tous les 2 ans de corvidés (corbeaux freux), étourneaux, sansonnets, pies avec préconisations de modes de gestion, de sites dortoirs et d'aménagements éventuels (plantations, éclairage...).
 - des conseils pour la gestion des pigeonniers,

- Axe 3 – Intégration des oiseaux et de la biodiversité dans la ville
 La LPO, association locale Auvergne, sensibilisera les élus et techniciens municipaux sur la connaissance de la biodiversité présente et les aménagements à réaliser pour la favoriser (exemples : création de cavités, de gîtes, de nichoirs, de mangeoires, de plantations avec essences adaptées, hôtel à insectes…).
 En complément, la LPO, association locale Auvergne, développera les sciences participatives (comme par exemple, associer les habitants et notamment les écoles au recensement de certaines espèces sur l'ensemble du territoire communal) et cherchera à valoriser la faune urbaine clermontoise

PROJET

Article 3 : Participation financière de la Ville de Clermont-Ferrand

- Au titre de l'année 2017 la Ville de Clermont-Ferrand entend allouer une subvention qui s'élève à 16 000 €

Article 4 : Date d'effet de l'avenant

- Le présent avenant entre en vigueur à compter de la date de signature par les deux parties.

Fait à Clermont-Ferrand en deux exemplaires,

Pour la LPO , association locale Auvergne, La Présidente	Pour la Commune, Le Maire
Chantal GUELIN	Olivier BIANCHI